

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRECOMMUNE DE
MONLETDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2021

Date de Convocation Publique : 10/12/2021
Date d'Affichage : 10/12/2021

Nombre de Conseillers en exercices : 10
Nombre de Conseillers Présents : 08
Nombre de Conseillers Votants : 10

Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, le Dix -Sept Décembre Deux Mil Vingt et Un, à Dix- huit heures trente, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSIMOND Michel, Maire.

Etaient présents : Mmes M- Michel DESSIMOND- Daniel PICOT-Frédéric DELOLME-Laurent GARNIER- Roland MEYSSONNIER- Raphaël SABY- Eric SOUBEYRE-Christine VALENTIN.

Etaient Absents: Valérie DRUART ayant donné pouvoir à Michel DESSIMOND.
Philippe RITTER ayant donné pouvoir à Michel DESSIMOND

Raphaël SABY a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : 39/2021 – TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE AU 01 JANVIER 2022

M le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la nécessité de réviser les tarifs de la cantine dès le 01 Janvier 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide de fixer le prix du repas dès le 01 Janvier 2022

Enfant : 3,25 €
Adulte : 4.20 €

Le Maire : Michel DESSIMOND



<< Délibération certifiée exécutoire compte tenu de la transmission au contrôle de légalité le 23 /12/ 2021 et de l'affichage le : 23 /12/ 2021 >>